

## GLENIUM<sup>®</sup> ACE 40

**ADMIXTURE CONTROLLED ENERGY (ACE), composant essentiel du ZERO ENERGY SYSTEM (ZES).**

**Superplastifiant, sans chlorure, à base d'éther polycarboxylate modifié, d'une nouvelle génération. En synergie avec le béton RHEODYNAMIC<sup>®</sup>, il optimalise la production du béton coulé et préfabriqué.**

**(Répond aux conditions du EN 934-2)**

### Description

Le GLENIUM ACE 40 est un superplastifiant innovant, à base de la deuxième génération de chaîne chimique de type éther polycarboxylate modifié, spécialement développé pour des températures de béton élevées.

La configuration moléculaire particulière du GLENIUM ACE 40 accélère le processus d'hydratation. Une absorption rapide de la molécule autour du grain de ciment, combinée à un effet de dispersion efficace, augmente la surface des grains de ciment en contact avec l'eau, accélérant ainsi la réaction entre l'eau et le ciment. Il en résulte que la chaleur d'hydratation se manifeste plus rapidement, que les composés hydratés apparaissent plus rapidement, avec comme conséquence de plus hautes résistances à très jeune âge.

GLENIUM ACE 40 est exempt de chlorure et répond au norme EN 934-2, table 3 "High Range Water Reducing/Superplasticising".

### LE ZERO ENERGY SYSTEM:

Le Zero Energy System est basé sur la combinaison de l'adjuvant avancé GLENIUM ACE 40 et la technologie innovée du béton autocompactant RHEODYNAMIC.

Le Zero Energy System est développé pour aider les producteurs de béton préfabriqué, à optimiser leur production et à diminuer les coûts d'énergie en combinaison avec une meilleure qualité du produit et de meilleures conditions de travail.

### Caractéristiques techniques

Etat d'agrégation	: liquide
Couleur	: brun foncé
Masse volumique à 20°C	: 1,070 kg/l
Valeur pH à 20°C	: 6-8
Na <sub>2</sub> O équivalent	: < 1%
Teneur en chlorure	: max. 0,1 %m/m
Teneur en matière solide	: 30,5%
Viscosité à 20°C	: < 150 mPa.s
Point de congélation	: -2°C
Toxicité	: non applicable
Code couleur	: gris

### Conditionnement, stockage et conservation

Le GLENIUM ACE 40 est livré en vrac ou en fût de 210 litres ou en conteneurs de 1000 litres.

Stocker dans des récipients fermés, à l'abri du gel et du soleil, à une température entre +5°C et +30°C. En cas de gel, réchauffer le produit jusqu'à une température proche de +20°C et le reconstituer en agitant lentement. Ne jamais utiliser d'air comprimé à cet effet.

Le GLENIUM ACE 40 se conserve pendant 12 mois dans son emballage d'origine.

### Dosage

Le dosage normal recommandé de GLENIUM ACE 40 est de 600 à 1000 cc par 100 kg de ciment.

Pour des applications spécifiques, d'autres dosages peuvent être utilisés. Prière de consulter votre représentant de BASF-CC.

Le GLENIUM ACE 40 est un adjuvant liquide prêt à l'emploi qui doit être incorporé séparément au mélange.

L'effet réducteur d'eau ou superplastifiant est optimal si le GLENIUM ACE 40 est incorporé dans le mélange après l'introduction de l'eau de gâchage et après tous les autres composants.

L'emploi d'un vieux ciment, de sable concassé n'ayant pas la bonne granulométrie, un temps de mélange insuffisant, trop d'eau et/ou un dosage de l'adjuvant trop élevé, peut causer de la ségrégation.

Tous les réservoirs de stockage du GLENIUM ACE 40 doivent être nettoyés à fond, afin d'éviter tout mélange avec d'autres produits.

#### Compatibilité

Le GLENIUM ACE 40 est compatible avec et recommandé pour:

- GLENIUM STREAM, adjuvant pour la production de RHEODYNAMIC.
- MICRO-AIR, entraîneur d'air, pour augmenter la résistance du béton aux cycles gel et dégel (EN 206-1).
- RHEOMAC 100, agent expansif pour la production de béton à retrait compensé.
- RHEOMAC SF à base de fumée de silice pour béton à fluidité augmentée, pour béton sous-marin ou étanche.
- RHEOMAC RICEM, fibres synthétiques, disponible en diverses longueurs.
- GLENIUM VEA-A, stabilisateur à base de fumée de silice micronisée en suspension.
- POZZOLITH 390N et 382N, plastifiants réducteur d'eau.
- MASTERKURE® produits de cure afin d'éviter une évaporation d'eau trop rapide.

Le GLENIUM ACE 40 **n'est pas compatible et ne peut pas être combiné** avec les adjuvants du type RHEOBUILD à base de naphthalène ou mélamine.

Appliquer seulement les adjuvants de BASF-CC.

#### Durée d'ouvrabilité

La durée exacte du maintien de la maniabilité dépend non seulement de la température, mais aussi du type de ciment utilisé, de la nature des granulats et de la méthode de transport.

Il est recommandé d'établir des essais réels afin de déterminer le dosage optimal en relation avec les spécifications exigées de temps de prise et de résistance. Pour ce qui concerne la cure du béton, il est recommandé de traiter le béton avec un MASTERKURE.

#### Domaine d'application

- le GLENIUM ACE 40 est l'adjuvant idéal pour la fabrication du béton RHEOPLASTIC préfabriqué. En effet ses performances permettent de fabriquer un béton étanche à haute qualité, à facteur eau/ciment très faible aux résistances initiales et finales élevées.
- le GLENIUM ACE 40 peut être utilisé aussi dans le système de béton RHEODYNAMIC, un béton autocompactant et autonivellant, qui ne demande pas de compactage, même pas dans le béton armé.
- le GLENIUM ACE 40 est recommandé en cas de températures de béton au-dessus de 15°C.

#### Caractéristiques et avantages

Le GLENIUM ACE 40 donne les avantages suivants dans l'industrie du béton préfabriqué :

- la production du béton RHEOPLASTIC et RHEODYNAMIC à un facteur eau/ciment très faible ;
- la diminution des cycles de cure - en temps et/ou en température;
- éliminer ou diminuer le curing à vapeur ;
- l'amélioration de la productivité et la diminution du temps des cycles ;
- apparence et surface du béton améliorée;
- amélioration du durcissement du béton sans énergie supplémentaire (ZERO ENERGY SYSTEM);
- la production des éléments préfabriqués durables, suivant EN 206-1 ;
- GLENIUM ACE 40 augmente les caractéristiques physiques et - par conséquence - la durabilité du béton comparé aux super plastifiants traditionnels:



The Chemical Company

### Précautions d'emploi

Le GLENIUM ACE 40 n'est pas nocif pour la santé et l'environnement et ne contient aucune substance exigeant un label particulier.

Éviter tout contact avec les yeux et un contact prolongé avec la peau. En cas de contact avec les yeux, rincer à l'eau claire et consulter un médecin. Porter des gants et des lunettes de sécurité. Garder le produit hors de la portée des enfants.

Pour des informations complémentaires, consulter la fiche de sécurité.

### BASF Construction Chemicals Belgium NV

Industrieterrein 'Ravenshout' 3711  
Nijverheidsweg 89, B-3945 Ham  
Tel. +32 11 34 04 34. Fax +32 11 40 13 92  
[basf-cc-be@basf.com](mailto:basf-cc-be@basf.com) - [www.basf-cc.be](http://www.basf-cc.be)  
B.T.W./T.V.A. BE 0417.791.569  
RPR/RPM Hasselt

### BASF Nederland B.V., Construction Chemicals

Karolusstraat 2  
Postbus 132, NL-4900 AC Oosterhout N.B.  
Tel. +31 162 47 66 60. Fax +31 162 42 96 94  
[basf-cc-nl@basf.com](mailto:basf-cc-nl@basf.com) - [www.basf-cc.nl](http://www.basf-cc.nl)  
B.T.W. NL 001829117B01  
HR Arnhem 09022883



Cette information est basée sur notre meilleure connaissance du produit. L'acheteur/applicateur effectuera, en fonction du support et du chantier d'une part, de la mise en œuvre et conditions de travail d'autre part, sur lesquels BASF Construction Chemicals n'a aucune influence, sous sa responsabilité un essai d'adéquation du produit et ce avant de commencer la réalisation. Des conseils écrits et oraux, conforme à nos conditions générales de vente sont sans engagement de notre part. La dernière édition des fiches techniques annule et remplace les précédentes.